

Le gouvernement signe un contrat de performance avec la SNEL et la REGIDESO

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2012

Le gouvernement congolais a signÃ© le 27 fÃ©vrier un contrat de performance avec la SociÃ©tÃ© nationale d'Ã©lectricitÃ© - SNEL, et la RÃ©gie congolaise de desserte en eau potable - REGIDESO, par lequel il s'est engagÃ© Ã apurer ses dettes vis-Ã-vis de ces entreprises et Ã payer rÃ©guliÃ¨rement ses factures. Les deux entreprises ont promis quant Ã elle d'amÃ©liorer leur desserte en eau et en Ã©lectricitÃ©. Aux termes de ce contrat de performance, la REGIDESO est tenue Ã amÃ©liorer la qualitÃ© du service fourni Ã la population et Ã Ã©quilibrer ses finances.

L'entreprise devra Ã©galement dÃ©marrer un programme de mise Ã niveau des infrastructures dans les centres d'exploitation. De son cÃ´tÃ©, l'Ã‰tat congolais s'est engagÃ© Ã apurer ses dettes, Ã payer mensuellement les consommations d'eau des instances officielles et Ã faire respecter, par ses administrations, les dÃ©clets de rÃ©glement des factures d'eau. Les deux parties envisagent de tout mettre en œuvre pour clÃ©turer les travaux en cours relatifs Ã la transformation de la REGIDESO en sociÃ©tÃ© commerciale. Un comitÃ© de suivi sera mis en place pour assurer la bonne exÃ©cution de ce contrat de performance.

Radio Okapi (Kinshasa) - AllAfrica 01-03-2012